

ATTENTION ROUTE SUBMERSIBLE
HORAIRES DE PASSAGE A L'ILE CALLOT PAR LA ROUTE
NOVEMBRE 2024

Jour	Date	Passage		Passage		Passage
Vendredi	1	00h00---01h59	et de	09h53---14h12	et de	22h07---24h00
Samedi	2	00h00---02h30	et de	10h23---14h43	et de	22h38---24h00
Dimanche	3	00h00---02h58	et de	10h53---15h13	et de	23h10---24h00
Lundi	4	00h00---03h24	et de	11h25---15h41	et de	23h44---24h00
Mardi	5	00h00---03h50	et de	12h01---16h09		
Mercredi	6	00h23---04h14	et de	12h43---16h37		
Jeudi	7	01h13---04h40	et de	13h37---17h08		
Vendredi	8	02h21---05h06	et de	14h51---17h47		
Samedi	9	03h59---05h37	et de	16h21---18h50		
Dimanche	10	05h42---06h50	et de	17h37---20h38		
Lundi	11	06h26---09h04	et de	18h29---22h18		
Mardi	12	07h04---10h42	et de	19h14---23h32		
Mercredi	13	07h44---11h55	et de	19h59---24h00		
Jeudi	14	00h00---00h32	et de	08h26---12h54	et de	20h45---24h00
Vendredi	15	00h00---01h25	et de	09h10---13h47	et de	21h31---24h00
Samedi	16	00h00---02h11	et de	09h54---14h35	et de	22h18---24h00
Dimanche	17	00h00---02h54	et de	10h39---15h20	et de	23h05---24h00
Lundi	18	00h00---03h34	et de	11h25---16h02	et de	23h54---24h00
Mardi	19	00h00---04h10	et de	12h14---16h40		
Mercredi	20	00h46---04h44	et de	13h09---17h17		
Jeudi	21	01h46---05h14	et de	14h12---17h50		
Vendredi	22	03h00---05h42	et de	15h30---18h25		
Samedi	23	04h36---06h07	et de	17h02---19h08		
Dimanche	24	18h17---20h19				
Lundi	25	07h05---08h25	et de	19h02---21h43		
Mardi	26	07h30---10h00	et de	19h35---22h53		
Mercredi	27	07h58---11h11	et de	20h07---23h49		
Jeudi	28	08h27---12h07	et de	20h39---24h00		
Vendredi	29	00h00---00h36	et de	08h57---12h54	et de	21h11---24h00
Samedi	30	00h00---01h17	et de	09h29---13h36	et de	21h45---24h00

Reproduction des prédictions de marées du Shom - non vérifiée par le Shom et réalisée sous la seule responsabilité de l'éditeur - numéro d'autorisation 9PL.

La force du vent ainsi que la pression atmosphérique engendrent des variations d'horaires.
Assurez-vous un temps de sécurité pour passer. Pour le retour prévoyez d'être à l'entrée de la route submersible 30 minutes avant l'heure limite de passage afin de rejoindre le port.

Chacun emprunte la route submersible sous sa propre responsabilité,

Ne pas s'engager si l'eau arrive sur la route.